

● **Contrôle de recherche d'emploi**

Suite aux annonces gouvernementales, 40 postes supplémentaires en **2018 sont prévus** sur notre région.

Appel à candidatures par le biais de la BDE. Les postes ne seront pas **positionnés** sur la plateforme d'Andrézieux (sauf sur Loire et Haute Loire) mais plutôt sur les PPTC. Précisions à venir dans les prochaines semaines sur la localisation et le contenu des postes. Un CCE extraordinaire se tient le 24/5/18.

● **ARC indemnisation**

Le DR annonce sa volonté de voir disparaître l'ARC indemnisation dans le cadre du déploiement du conseiller référent indemnisation.

Pour le SNU, avoir un interlocuteur identifié est une bonne chose, mais cela ne résoudra pas toutes les sollicitations gérées actuellement en ARC et dans les zones d'accueil. Outre les publics qui sont en difficultés dans l'usage du numérique, certaines situations nécessitent un échange et un traitement immédiat.

● **Agences de Demain**

L'objectif annoncé par la DG : améliorer l'expérience utilisateurs (DE, entreprises) en s'adaptant à leurs besoins et au territoire de l'agence. Côté conseillers : permettre de se recentrer sur des actes à forte valeur ajoutée, renforcer le travail en commun et bénéficier de meilleures conditions de travail.

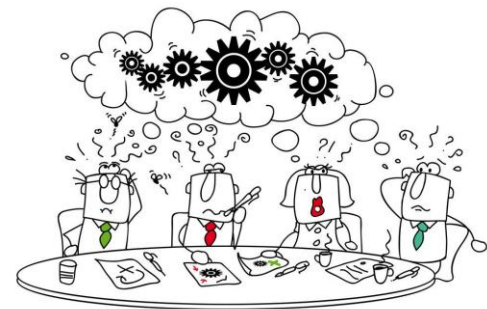
En ARA, 10 agences sont concernées avec un démarrage en 3 vagues successives :

Vague 1 (démarrage en avril) : St Etienne Clapier, Montluçon Nord, Lyon Part Dieu

Vague 2 (démarrage en mai) : Tournon, St Martin d'Hères, Thonon les Bains

Vague 3 (démarrage en juin ou septembre) : Aurillac, Roussillon, Villefranche sur Saône, Trévoux.

La méthode : la pensée design (Learning expedition, Méthode 635, Matrice 2x2, Hors-piste)



A l'heure où les attentes explosent, les portefeuilles débordent, les priorités de la direction semblent bien loin de celles des conseillers !

● **3949**

La direction explique l'explosion du nombre d'appel car désormais sur décision DG, s'il y a plus de 15 minutes d'attente, le demandeur d'emploi doit rappeler ultérieurement.

Cela n'explique pas pour autant la baisse du taux d'aboutement.

Prochaine réunion le 31 mai 2018

Vos Élu-es : Viviane FERNANDEZ - Claudie DUPRÉ - Nathalie REVERDELL - Julien VEYRET - Mireille DELPLACE - Olivier BÉAL

- **Formation**

Nombreux disfonctionnements liés à la fiabilité de l'outil de planification raccroché à SIRHUS : des agents se retrouvent au Campus sans formateur, des formateurs planifiés sur des périodes d'absence ou mobilisés sur des formations pour lesquelles ils ne sont pas habilités, des formations reprogrammées automatiquement, pas de lisibilité sur les autres participants ... Ces disfonctionnements compromettent le déroulement du plan de formation.

Pour le SNU, cette situation entraîne une perte de temps, d'énergie, et a un coût financier. Pour nous, cet outil aurait dû être testé en amont avant d'être déployé.

- **Services civiques**

La direction rappelle qu'une note de décembre 2018 précise les missions des services civiques en agence, les engagements et les obligations de pôle emploi en matière d'intégration, d'accompagnement et de tutorat.

Pourtant, des Services Civiques animent des ateliers seuls, assurent la ZLA seuls, reçoivent des DE seuls et tout cela sans aucune Protection fonctionnelle...

Selon l'aveu même de M. Bassères devant l'assemblée nationale, la fonte des contrats aidés serait « pour partie compensée pour l'accueil par des services civiques ».

En constante augmentation à Pôle Emploi depuis 2015 : 1200, puis 1700, puis 2200, pour arriver à 3200 services civiques en 2018. En Auvergne Rhône Alpes, nouveau recrutement annoncé de 70 postes.

Le SNU souligne l'accompagnement souvent défailant pour ces collègues tout au long de leur parcours à Pole Emploi et conteste l'utilisation de ces « bénévoles » sur des activités du ressort des agents de Pôle Emploi, et bien sûr contraire donc à l'objectif inscrit dans la loi. Plus simplement, le SNU propose d'embaucher !

Prochaine réunion le 31 mai 2018

Vos Élu-es : Viviane FERNANDEZ - Claudie DUPRÉ - Nathalie REVERDELL - Julien VEYRET - Mireille DELPLACE - Olivier BÉAL